

Syvade : Valorisation énergétique de combustibles solides de récupération

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

8 février 2022

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

relatif à la valorisation énergétique de combustibles solides de
récupération

Consultation n° AMI2022-01-CSR

Information rectifiée :

Dans l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la valorisation énergétique de combustibles solides de récupération, envoyé en publication par le SYVADE le 04 Février 2022, sur le Moniteur, sur le Courrier de Guadeloupe, sur Marchés Sécurisés et sur le site du Syvade, sous le numéro AMI2022-01-CSR, la mention suivante est supprimée :

ii. Le projet envisagé doit être implanté sur le territoire de la Guadeloupe et disposer d'un accès facilité permettant l'acheminement des CSR

Remise des lettres d'intérêt :

Les lettres d'intérêt seront remises :

- Soit par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur du SYVADE à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr/entreprise/>
- Soit par voie non dématérialisée à l'adresse suivante :

Syvade de la Guadeloupe, Immeuble Cap Excellence (pôle technique) Grand-Camp 97139 Les Abymes

Les lettres d'intérêt devront parvenir au SYVADE avant le 28 février 2022 à 12 heures (UTC-4).

